

“Comment vous pensez selon vous qu’est-ce que c’est l’avenir de la Turquie”

mercredi 23 juillet 2008, par [Baskın Oran](#)

C’est littéralement la question que le jeune Hüseyin vient de me poser par mail. Formule d’adresse du message : “salut cher professeur”. Ne cherchez ni majuscule, ni virgule, ni point d’interrogation, ni rien. Il a la tête très encombrée. Et c’est naturel. A cause d’au moins quatre développements différents :

1) C’est la première fois que dans ce pays on juge des militaires de haut rang pour une tentative de coup d’Etat. C’est un pas très important : quelle que soit la manière dont se conclura le procès, dorénavant le temps de la totale impunité est révolu pour les militaires.

2) A cause ensuite de l’image qui se forme dans l’esprit des gens du fait que cette affaire se produit sous administration AKP (Parti de la Justice et du Développement, islamo-conservateur) :” d’un côté des putschistes, de l’autre des islamistes”. Le sabre ou le marbre ? L’AKP n’aurait-il pas précipité l’instruction de l’affaire Ergenekon parce qu’il se trouve au seuil d’une fermeture ? (cf la déclaration de Baykal, chef du principal parti d’opposition parlementaire, qui qualifie l’affaire Ergenekon de procès de rétorsion, Radikal, 08.07.08)

La question est bonne ; elle a juste subi un léger basculement. Chronologiquement parlant c’est l’inverse qui nous paraît plus fondée. L’affaire Ergenekon a précédé, de beaucoup, le procès intenté à l’AKP : en mai 2007, ce fut une bombe lancée contre le journal Cumhuriyet (kémaliste - NdT), puis l’attentat contre le Conseil d’Etat (kémaliste aussi, d’ailleurs comme toutes les institutions judiciaires - NdT). Alors que l’instruction est lancée, le 12 juin 2007 éclate l’affaire de Ümraniye : dans un taudis d’Istanbul, une caisse de 30 grenades appartenant à l’armée de terre. Il en manque 3 ; on établit que ce sont celles qui ont été lancées contre le journal Cumhuriyet. Les opérations commencent : aux domiciles d’officiers et de sous-officiers retraités on trouve des documents intitulés “Ergenekon”. Le 22 janvier 2008, premières interpellations : le général de brigade en retraite Veli Küçük, l’avocat Kerinçsiz (avocat nationaliste à l’origine de nombreuses plaintes contre des intellectuels turcs - NdT), et l’un des condamnés de l’affaire de Susurluk (l’accident de voiture qui a révélé les relations obscures entre l’Etat Profond et le Mafia en nov. 1996 - NdT), S. Hostan (Bianet, 07.07.08). Le reste est bien connu.

Le lancement de la procédure contre l’AKP par le procureur général A. Yalçınkaya a lieu le 14 mars 2008. C’est-à-dire 9 mois et 2 jours après Ümraniye. Je vous laisse distinguer l’œuf et la poule.

3) Ce sont les “kémalistes” à commencer par le CHP (Parti Républicain du Peuple, laïc et nationaliste) et le journal Cumhuriyet qui défendent les putschistes envers et contre tout. Ils tentent de déplacer l’axe de l’affaire en la faisant glisser de la question d’un coup d’Etat à celle de la remise en cause de la laïcité. Ils forment deux groupes :

a- ceux qui craignent sincèrement l’AKP

b- ceux qui craignent la démocratie. Parmi ceux-ci se tiennent les “patriotes”, les marchands du temple d’Atatürk, tous ceux à qui étaient adressées les invitations à des “déjeuners d’affaire” dans les documents attribués à l’armée et diffusés par le journal Taraf.

4) Le bombardement informatif et désinformatif est à son comble. Arrêtons-nous un peu là-dessus.

Les esprits sont-ils confus ou cherche-t-on à les rendre confus ?

Connaissez-vous les photos retouchées sous Photoshop ? Y compris le gigantesque engin brandi devant une jolie femme, il n'est rien qu'on ne puisse faire avec et ce sans que vous puissiez vous en rendre compte.

En ce moment, c'est une certaine presse, certains politiciens et bureaucrates qui s'affairent avec Photoshop sur Ergenekon. En particulier sur le travail du procureur de l'affaire Zekeriya Öz.

L'autoproclamé "avocat de Ergenekon", Deniz Baykal (président du CHP) rugit sur les plateaux de télévision (Milliyet, 05.07.08) : *"comment se fait-il qu'un document à peine intégré au dossier se retrouve dans les colonnes des journaux ?"* Dans un pays qui, grâce à Dieu, est profondément ratisé par le services de renseignement de toutes couleurs, il est vraiment impossible de comprendre comment une information peut "fuir". Et puis dans quel pays bon sang ?! Un pays dans lequel en plein état d'urgence (novembre 79), le mafieux Abdullah Çatlı a pu présenter un camion militaire à la porte de la prison militaire de Maltepe pour faire "fuir" le détenu M.Ali Ağca (qui serait ensuite l'auteur de l'attentat contre le Pape Jean-Paul II - NdT) ! Dans un pays qui six mois après ces hauts faits, décida de "castrer" les universités au motif qu'elles étaient des "foyers terroristes" !

Alors s'ils pouvaient régler son cas au procureur Zekeriya Öz, le taf serait fastoche. Un deuxième procureur ne se présenterait que très difficilement et pas de sitôt. Et sans discontinuer : *"pardon mais comment se fait-il que l'acte d'accusation se fasse attendre ! Qu'est-ce que c'est que ce travail ! Et les droits de l'Homme !"*

Ce procureur est né alors que j'étais assistant à Sciences Po. Il a travaillé pour payer ses études. Allez donc jeter un coup d'oeil sur Internet (haberaktuel, medyasozluk, etc...) : il s'est occupé d'affaire de cocaïne dans la haute société. Il s'est attaché à faire réincarcérer les violeurs et assassins d'une institutrice après qu'ils aient été libérés. Il a requis la perpétuité contre Sakka, membre d'Al-Qaida. Il a lancé des procès pour négligence à l'encontre des responsables refusant d'intervenir contre les fraudes à la consommation d'électricité. Il fut le premier à lancer une procédure contre le gang des "Nérons" qui brûlaient des voitures à Istanbul. Et puis ce fut cet événement du taudis-armurerie de Ümraniye. A partir de là, on fait de lui le procureur de l'affaire "Ergenekon". Il plonge carrément dans tout ce que tout le monde refuse de toucher depuis le Comité d'Union et de Progrès du début du siècle dernier. Avec ses seuls moyens légaux. Et puis deux gardes du corps. Qui verront sans doute leurs rangs redoublés maintenant qu'on découvre un complot visant à l'assassiner.

Procureur dangereux

Ne parlons même pas du risque de se faire tuer alors que nous avons sous les yeux deux décisions - leçons d'interdiction professionnelle prononcées contre des magistrats. En 2000, le procureur Sacit Karasu en fut la première victime pour avoir rédigé un acte d'accusation contre la junte de 1980 à commencer par Kenan Evren. En 2006, ce fut au tour de Ferhat Sarikaya pour avoir osé citer le nom du général Büyükanit, alors commandant en chef de l'armée de terre (aujourd'hui chef d'état-major des armées - NdT) dans le cadre de l'acte d'accusation de l'affaire dite de Semdinli (affaire d'une librairie qui a apparemment été bombardée par deux sous-officiers en nov. 2005). Radiés de la magistrature, ils sont même aujourd'hui interdits d'exercer la profession d'avocat. Et ne peuvent porter l'affaire devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme non plus. Les décisions furent rendues par le Haut Conseil de la Magistrature. De qui et à qui te plains-tu ?

Les ordres de mise en examen sont envoyés et comme malheureusement on est ici en Turquie, les policiers se présentent chez I. Selçuk (directeur de la rédaction de Cumhuriyet) un homme de 83 ans au tout petit matin. Bien évidemment que c'est lamentable. *"Ils l'ont fait attendre debout pendant des heures !"* Bien sûr que c'est une honte. Mais ce qui étonne c'est, en plus du troupeau de ceux qui s'indignent de ces pratiques, tous ceux qui n'ont pas émis le moindre petit hic à l'occasion d'autres lamentables (l'arrestation des députés kurdes dans l'enceinte de l'assemblée nationale, par exemple - les députés du

parti DEP - NdT). Qui sait avec quelle ferveur ils ont dû prier pour que I. Selçuk décède alors qu'il était placé en examen et que ce foutu procès soit rendu impossible avant même son lancement.

Ils s'indignent, ces jours, d'un homme (K. Okkir) qui meurt du cancer alors qu'il est libéré. Or, qu'en est-il à Siirt, de Ali Cekin, 77 ans, atteint d'un cancer, grabataire, nourri par injection et toujours pas libéré ? Et de Inayet Mete, paralysé des suites de la torture, conduit 4 fois par mois à l'hôpital, atteint de toutes les maladies et toujours pas libéré (Bianet, 09.07.08) ? Je sais que cela ne rend pas plus supportable la mort de K. Okkir. Cela vient juste alourdir le montage photoshop.

Ergenekon : sujet de plaisanterie ?

Beaucoup de journalistes se moquent du procès en faisant des jeux de mots avec "Ergenekon". Facile de parler mais je ne pense pas qu'ils désireraient être à la place du procureur Öz. Et contre toutes les pressions qui affluent de partout. Il n'est pas même en mesure de recourir à l'article 288 du code pénal qui punit les pressions exercées sur la justice : les autres procureurs ont déserté la scène. Les déclarations du procureur général d'Istanbul A. C. Engin sont à cet égard fort édifiantes : "*moi, je suis en dehors de tout cela !*". Voilà ce qu'il ne cesse de tresser comme message à la presse depuis le début de l'affaire (Taraf, 09.07.08).

Malgré tout cela, Z. Öz est parvenu à faire écrouer trois célèbres généraux en retraite pour "fondation d'organisation terroriste". Son arme principale : le journal de l'ancien chef de la marine turque, le général Örnek, qui nie en être l'auteur mais que l'expert assure sortir de son ordinateur personnel. Ce que le général Tolon, lui aussi arrêté à confirmé (Taraf, 09.07.08). He oui, si tu vas aussi loin, il est évident qu'ils ne vont pas applaudir des deux mains !

Non ils ne vont pas te remercier tous ceux qui sont si prompts à te rappeler les Droits de l'Homme en se demandant pourquoi on a fait attendre les généraux à la queue leu leu avant de prendre leurs dépositions, ou pourquoi on n'a pas invité les généraux par téléphone... Après que le CHP ait porté plainte contre le procureur Z. Öz (Radikal, 05.07.08), le colonel en retraite Erdal Sarizeybek (il avait avoué qu'ils avaient fait ouvrir le feu aux soldats déguisés en militants du PKK en 1992-94) a transmis une plainte au Haut Conseil de la Magistrature (Radikal, 07.07.08).

Imaginez un peu la psychologie et le volume de travail quotidien d'un homme dans cette situation. Nous ne plaisantons pas, nous parlons d'une accusation de constitution d'organisation terroriste en vue d'une tentative de coup d'Etat. La semaine dernière le volume de l'acte d'accusation dépassait les 2500 pages. Si on vous dit jamais d'aller faire autant de photocopies à la papèterie du coin, vous en ressortez avec un oeil louche et l'autre en coin.

Rosaire

Un bon exemple de Photoshop. C'est Can Dündar qui le 5 juillet dernier publiait dans Milliyet un reportage intitulé "*deux heures et demi dans le bureau du procureur de l'affaire Ergenekon*". Le lendemain, c'est sa photo en première d'un "grand journal" (Hürriyet - NdT) : "*Il s'explique pendant deux heures et demi, rosaire en main*". De tout le reportage de Can, une seule phrase : "*...je l'ai écouté pendant deux heures et demi, parlant sans jamais se défaire de son rosaire.*" Rosaire. Le signe de la religion ! En Turquie, tu demandes à ce que les putschistes soient jugés et tu deviens un homme de l'AKP. Le sabre et le marbre. Encore.

Et alors ! Ma première femme le faisait tourner entre ses doigts toute la sainte journée. Le premier mari de ma compagne Feyhan ne faisait pas autre chose, histoire de ne pas se manger les ongles.

Bien sûr, juste au-dessus de cet article, le titre : "*comme dans le manoir de Ziverbey*". Ce "manoir" était lors du coup d'Etat du 12 mars 1971, le centre de torture officiel de l'état d'urgence. Rien à dire. De deux choses l'une : le rédacteur de ce titre n'a soit jamais connu la torture soit jamais appris à écrire. C'est l'un

ou l'autre. Troisième possibilité : son intention est tout autre.

Mon jeune ami, Hüseyin. Dans cette confusion, il te suffit de comprendre deux choses :

1) Nous ne sommes pas condamnés au sabre ou au marbre.

2) Nous éclaircirons les choses en ne portant surtout pas atteinte aux Droits de l'Homme de ceux qui considèrent ces mêmes Droits de l'Homme comme une menace à "l'Etat".

OK ?